

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M22- 0025734

Optique *(N° 3230)* Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *3.2.0.8* Société : *Royal air maroc*

Actif

Pensionné(e)

Autre : *retraite*

Nom & Prénom : *DEN JELLOUN DRIS*

Date de naissance : *02/07/1951*

Adresse : *HAY ALWALKA TR 18 SECT 2 SS.1. M. OMEN*

CASA

Tél. : *06.71.27.3.06.1* Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : *09.11.2022*

Nom et prénom du malade : *CHAICHE HAKIMA* Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : *Diabète*

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : *Diabète*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : *02 JAN. 2023*

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
8/11/10	CS	CS	dr. Zineb SOULBARCUD Endocrinologue Nutritionniste 05 27 77 66 66	Zineb SOULBARCUD Nutritionniste 05 27 77 66 66
09/11/10	CS	2800	dr. Zineb SOULBARCUD Endocrinologue Nutritionniste 05 63 17 51 41	Zineb SOULBARCUD Nutritionniste 05 63 17 51 41

EXECUTION DES ORDONNANCES

Rachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Farhat SAHNOOUN Bd. Med 24224 Hay Al Walaa Km. 11 Tél: 0522 20 76 00 - INE: 09205-11	05/11/22	1924.80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES RADIOGRAPHIQUES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES MOHAMMAD ZEFZAF <i>Dr. BERRA Mouna</i> d. Med Zefzaf, Imm. Shoussi 7 N° 23 Attacharq - Casab. Tel : 05 22 70 96 96 / Fax : 05 22 70 95 76	08/11/22	B.3/10	351,00 DR

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

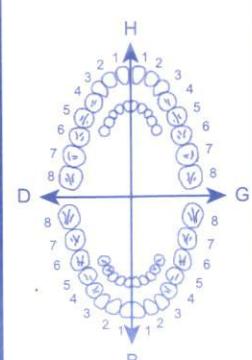
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	D
25533412 00000000	21433552 00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Zineb BOULBAROUD

دكتورة زينب بولبرود

- Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie
- Nutrition et Maladies Métaboliques
- Diplômée de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca

- أخصائية في أمراض الغدد والسكري
- و التغذية وأمراض النيض
- خريجة كلية الطب والصيدلة
- بالدار البيضاء



Casablanca, le 09/11/2012.

que Chouik habile.

38,00

38,00 (x3)

1)

Golus Net 30/1000



1cp

38,00

38,00 (x3)

2)

Di'solec 60 mg



1cp 15

4 mot ar

x 30

3)

Pharmacie SAHNOUN
Bd. Med Zefzaf Hay Al Walaâ Km.11
Tél: 0522 70 76 00 - IME: 092261762



for x 30 days

1cp 15 le midi

N°29, Angle Bd. Mohamed Zefzaf et Bd. Abdellah Ibrahim

Résidence Anass, 1 er étage, Appt. N°2, Hay Al Walaâ - Attacharouk - Casablanca

05 22 71 77 80 - Urgences 06 68 17 51 41 cabinet.drboulbaroud@gmail.com

97,60 (D3)
4) Nocil 20g



97,60

116,00 (D3) 1cp 1g 6 mn x 20s

5) Novotri 10mg

1cp 1g



Dr. Zineb BOULBARO
Endocrinologue
Diabétologue Thérapeute
Tél: 05 22 71 11 60 / 06 58 17 51 41

97,60

1924,80

LOT : 2248
PER : 02/24
PPV : 116,00 DH

30

Pharmacie SAHNOOUN
Dr. Fatiha SAHNOOUN
Bd. Med Zafer Hay Al Walaa km. 11
Tél: 05 22 70 76 60 - INE: 09 20 51 762

LOT : 2248
PER : 02/24
PPV : 116,00 DH

LOT : 2248
PER : 02/24
PPV : 116,00 DH

97,60



Dr. Zineb BOULBAROUD

• Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie
Nutrition et Maladies Métaboliques
• Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca



الدكتورة زينب بولبرود

- اخصائية في أمراض الغدد والسكري
- والتغذية وأمراض النسخ
- خريجة كلية الطب والصيدلة
- بالدار البيضاء

Casablanca, le

que CHAKIL : Hafsa

Dr. Zineb BOULBAROUD
Endocrinologue
Tél: 05 22 71 77 80 / 06 68 17 51 41
Diabetologue Nutritionniste

— Hm c, Gy

— Oré, Cestie

— XS CHTT, T4



N°29, Angle Bd. Mohamed Zefzaf et Bd. Abdellah Ibrahim

Résidence Anass, 1 er étage, Appt. N°2, Hay Al Walaâ - Attacharouk - Casablanca

Tél: 05 22 71 77 80 - Urgences 06 68 17 51 41 E-mail: cabinet.drboulbaroud@gmail.com



CABINET D'ENDOCRINOLOGIE-DIABETOLOGIE-NUTRITION ET
MALADIES METABOLIQUES

Dr. Zineb BOULBAROUD

Casablanca, le 09/11/2011.

Certificat De Maladie De Longue Durée

Je soussignée Dr.

Certifie que Mme/Mr :

CHAKIR ITOBIZA.

Présente une maladie chronique, nécessitant un traitement et une prise en charge de longue durée.

Ce certificat est délivré à l'intéressé (e) pour servir et valoir ce que de droit.

Dr. Zineb BOULBAROUD
Endocrinologue
Diabétologue/Nutritionniste
Tél: 05 22 71 77 80 / 06 68 17 51 41

LABORATOIRE MOHAMMAD ZEFZAF D'ANALYSES MEDICALES

Dr. BERRA Mouna

FACTURE N° : 4287/22Date de la Facture : **08/11/2022**Date des Analyses : **08/11/2022**Nom du Patient : **Mme. CHAKIK HABIBA**Code Patient : **013066/22**

Préscripteur :

Récapitulatif des analyses

ANALYSES :	Val	Clefs
GLY	B30	B
HBA1C	B100	B
U	B30	B
CRE	B30	B
CT	B30	B
TRIGLYC	B60	B
VS	B30	B

Cotation B: 310

Prélèvement : 10,00 DH

Montant Net : 351,00 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

TROIS CENT CINQUANTE ET UN DHS

**LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
MOHAMMAD ZEFZAF
Dr. BERRA Mouna
Bd. Med Zefzaf, Imm. Snoussi 7 N°23 Attcharouk - Casablanca
Tel : 05 22 70 96 96 / Fax : 05 22 70 96 76**





Dr.BERRA Mouna - Pharmacienne Biologiste

Casablanca, le 09 novembre 2022

Prélèvement **08/11/2022 à 11:18**

IPP : **013066/22**



Mme. CHAKIK HABIBA

Référence : **221108432**

Préscripteur :

HEMATOLOGIE

Normes	Antécédents
< 10	65 (21/07/2022)
< 20	107 (21/07/2022)

VITESSE DE SÉDIMENTATION

VS après 1 heure

* 60 mm

VS après 2 heures

* 110 mm

BIOCHIMIE

Normes	Antécédents
--------	-------------

UREE

Cinétique enzymatique (GODH)

0.33

g/l

0.1 - 0.5

0.27 (21/07/2022)

CREATININE

Réaction de l'caffé (Coloration Cinétique)

7.00

mg/l

5 - 11

7.00 (21/07/2022)

GLYCEMIE

Méthode enzymatique en point final (Hexokinase)

* **1.20**

g/l

0.74 - 1.06

2.06 (21/07/2022)

HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE

Chromatographie liquide haute performance (HPLC)

* **8.8**

%

4 - 6

9.9 (21/07/2022)

Chez un sujet diabétique

< 7% Diabète équilibré

> 7% Diabète non équilibré

CHOLESTEROL TOTAL

Méthode enzymatique en point final CHO-POD

1.40

g/l

1.4 - 2.6

1.98 (21/07/2022)

TRIGLYCERIDES

Méthode enzymatique en point final GPO-POD

1.50

g/l

0.3 - 1.5

2.42 (21/07/2022)

Validé par Dr. Mouna BERRA


MOHAMMAD ZEFZAF

Dr. BERRA Mouna

Bd Med Zefzaf Imm Snoussi 7 N°23 Attachariok Casab
Tél 05 22 70 96 96 / Fax 05 22 70 96 76